

Procès verbal

Le jeudi 13 février 2025 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 07 février 2025, s'est réunie sous la présidence de Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune).

Secrétaire de la séance : Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun)

Présents : Madame NATHALIE BERGES (Bazian), Monsieur FRANCOIS BUFFIN (Barran), Monsieur GEORGES CAUSERO (caillavet), Monsieur JEAN PIERRE DOAT (Belmont), Madame CORINNE AGUT (Callian), Monsieur JEROME LASBATS (Castillon-Débats), Monsieur MICHEL LEBE (Cazaux D'Angles), Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun), Madame PATRICIA POTENTI BRUNET (Ordan Larroque), Monsieur JEAN CLAUDE CASSAGNE (Preneron), Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune), Monsieur XAVIER LABAT (Tudelle), Monsieur ROBERT CAMAZZOLA (Vic-Fezensac), Monsieur JACQUES MICHEL VAISSE (Biran), Madame Nathalie BOULOIS (Antras)

Représentés : Monsieur JEAN PIERRE HUBERT (Marambat) représenté par Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune), Monsieur GILLES GUICHARD (Vic-Fezensac) représenté par Monsieur ROBERT CAMAZZOLA (Vic-Fezensac)

Absents et excusés : Monsieur DAMIEN ROQUES (Le Brouilh Monbert), Madame HELENE LEON (Riguepeu), Monsieur LAURENT BRUMM (St Jean Poutge)

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 10/12/2025

DOB

Délibération pour les fuites des entreprises

Délibération pour la voiture de service

Questions diverses

Rapport de l'Assemblée Générale

Débats et Décisions Votées

- **Abandon de Dette**

La délibération concernant l'abandon de dette d'un éleveur en liquidation judiciaire a été adoptée conformément à la décision du Tribunal d'Agen en date du **23 janvier 2025**. Un montant de **1 816,45 euros** a été radié, sans contre-abstention.

- **Gestion des Fuites chez les Entreprises**

Un débat intense a eu lieu sur la problématique des fuites d'eau :

- Proposition d’appliquer un mécanisme similaire à la **loi Warsman** pour les particuliers, en adaptant la règle aux entreprises.
 - Mesure envisagée : facturer le double de la consommation triennale, la différence étant appliquée au **prix d’achat** de l’eau, sous condition que les travaux de réparation soient effectués dans le **mois** suivant la détection de la fuite.
 - Mise en lumière de cas concrets (exemple d’un artisan à Vic et l’hôpital en retard dans la réparation) pour justifier la nécessité de cette règle.
- **Usage de la Voiture de Service**
Le sujet a été abordé dans le cadre des discussions sur les avantages en nature et la gestion du matériel :
 - Mise en place d’une délibération autorisant, dans des conditions restrictives et liées à l’astreinte, l’utilisation de la **voiture de service** pour le trajet domicile-travail.
 - Rappel strict quant à l’interdiction d’utiliser ce véhicule à des fins personnelles inappropriées (distribution de flyers, par exemple).

Points Budgétaires et Projets d’Investissement

- **Débat d’Orientation Budgétaire (DOB)**
Le rapport du DOB a rappelé les axes stratégiques déjà définis et les nouveaux objectifs :
 - Avancement de la mise à jour du **SIG** et lancement progressif du **schéma directeur** pour l’amélioration du réseau.
 - Coordination des travaux simultanés sur plusieurs sites (Vic, Belmont, Ordan) avec l’intervention du groupe **Akini**.
 - Prévisions d’un investissement d’environ **200 000 euros** pour le remplacement des compteurs dans certaines zones, notamment à Vic.
- **Nouvelles Technologies et Systèmes de Relevé**
 - Tests concluants de **compteurs intelligents** sur le terrain à Vic, permettant une relève automatisée grâce à un émetteur à batterie longue durée (**15 ans**) et une portée de **150 mètres**.
 - Projet d’intégration future de la télé-relève pour optimiser la détection des fuites et améliorer la réactivité des équipes.

Rapport Financier et Indicateurs Clés

- **Recettes et Achats**
 - Les **recettes de fonctionnement** sont estimées entre **1,4 et 1,5 million d’euros** pour l’année à venir.

- Le volume d’achats d’eau, en baisse grâce à une meilleure maîtrise des fuites, est prévu autour de **700 000 euros**.
- Une réduction des volumes achetés à **Trigone** est constatée, avec une diminution de l’ordre de **20 000 à 30 000 m³** par rapport aux années précédentes.
- **Dépenses et Investissements**
 - Augmentation des dépenses en **fournitures d’entretien** (passant environ **50 000 euros à 80-90 000 euros**), liée à un rythme de travail plus soutenu sur le terrain.
 - Un résultat provisoire négatif de **86 000 euros** sur la période que 24 a été relevé, compensé par un report à nouveau positif d’environ **456 000 euros**.
 - Les charges de maintenance et l’optimisation du stock de pièces (notamment des compteurs) ont été identifiées comme des leviers critiques pour la maîtrise des coûts.
- **Évolutions Tarifaires**
 - Discussions sur la nécessité de revoir la stratégie tarifaire, notamment l’ajustement des abonnements et la sécurisation des charges fixes, afin de pallier la baisse de consommation d’eau.

Informations Clés

- **Optimisation du Réseau**
 - Les travaux de renouvellement du réseau progressent rapidement et intègrent des innovations telles que les **purges automatiques**, permettant une réduction significative du taux de fuite.
 - Amélioration notable de la rapidité des relèves, avec un record de **11 jours** pour achever un cycle complet sur certaines zones.
- **Mesures pour les Éleveurs**
 - Mise en place d’une nouvelle procédure pour différencier la consommation d’eau **domestique** de celle d’activité agricole :
 - Proposition de fournir ou d’installer un compteur dédié pour les élevages, facturé **60 euros HT**.
 - Pour un élevage consommant **500 m³ par semestre**, l’économie réalisée serait d’environ **160 euros HT** par semestre (soit **320 euros sur l’année**).
- **Suivi et Contrôle**
 - Renforcement du suivi des stocks et des commandes afin d’anticiper les dépenses et de sécuriser les investissements.
 - Mise en place d’un processus de contre-signature systématique des devis pour garantir la cohérence financière des dépenses.

Séance levée à 22h

